

Flash actu

Avril 2024



INSTANCES PARITAIRES

Lundi 13 mai 2024 : Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion du jeudi 27 juin 2024 du Comité social territorial.

Vendredi 31 mai 2024 : Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion du jeudi 27 juin 2024 des Commissions administratives paritaires et de la Commission consultative paritaire.

SANTE

Mardi 14 mai 2024 :

- Réunion du Conseil médical en formation restreinte.
- Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion du vendredi 14 juin 2024 du Conseil médical en formation plénière.

Vendredi 17 mai 2024 : Réunion du Conseil médical en formation plénière.

Mardi 28 mai 2024 : Réunion du Conseil médical en formation restreinte.



SOMMAIRE

Vie du Centre de Gestion	3
Arrivée _____	3
Mutualisation des dispositifs "Déontologie" _____	3
Webinaire _____	3
Actualités juridiques	3
Télétravail : revalorisation du forfait annuel _____	3
Procédure disciplinaire : information sur le droit de se taire _____	3
Congés familiaux : conservation des droits antérieurement acquis _____	4
Remplacement	4
Emploi _____	4
Remplacement _____	4
Santé	5
Contrat groupe des risques statutaires _____	5
Protection sociale complémentaire _____	5
Cellule handicap _____	5
Conseil médical _____	5
Prévention	6
Journée mondiale pour la sécurité au travail _____	6
Concours et examens	6
Liste d'aptitude _____	6
Résultats _____	6

Vie du Centre de Gestion

Arrivée

Mélanie AUFFRET a rejoint le Centre de Gestion, en tant que gestionnaire Carrières, depuis le 15 avril 2024.

Elle est joignable à l'adresse mail suivante : carrieres@cdg17.fr

Mutualisation des dispositifs "Déontologie"

Depuis le 1^{er} janvier 2024, dix centres de gestion, dont celui de la Charente-Maritime, ont décidé de mutualiser les missions de référent déontologue, référent laïcité, et référent lanceur d'alerte.

Pour en savoir plus, et saisir ce collège commun mutualisé, une rubrique dédiée a été mise en ligne sur notre site Internet. Vous pouvez y accéder en cliquant sur le lien suivant : [Référénts](#).

Vous disposez également, dans la [documentation](#), de différentes notes et fiches sur les obligations déontologiques.

Webinaire

Le Centre de Gestion a proposé, le 4 avril 2024, un webinaire ayant pour thématique l'actualité statutaire.

Cette rencontre a rassemblé près de 200 personnes et a été l'occasion de faire un point sur les principaux textes parus ces derniers mois.

Le support de présentation est d'ores et déjà [disponible](#).

Actualités juridiques

Télétravail : revalorisation du forfait annuel

[L'arrêté du 3 avril 2024](#) relève le plafond du forfait télétravail à 282,24 euros par an sans modifier le montant du forfait journalier. Ce plafond sera désormais atteint après 98 jours de télétravail.

L'ancien plafond était fixé à 253,44 euros par an.

Ces dispositions sont entrées en vigueur le 21 avril 2024.

[La note d'information](#) disponible sur notre site internet a été mise à jour.

Procédure disciplinaire : information sur le droit de se taire

La Cour administrative d'appel de Paris, dans [un arrêt n°22PA03578 du 2 avril 2024](#) a étendu le droit de ne pas s'auto-incriminer, originellement applicable à une procédure pénale, à la procédure disciplinaire engagée à l'encontre d'un agent public.

Le juge administratif considère que le fonctionnaire, ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire d'exclusion temporaire de fonctions d'une durée de dix mois, a été privé d'une garantie en n'étant pas informé du droit qu'il avait de se taire lors de la procédure disciplinaire.

Le fonctionnaire faisant l'objet de poursuites disciplinaires ne peut donc être entendu sur les manquements qui lui sont reprochés sans qu'il soit préalablement informé du droit qu'il a de se taire.

La privation de cette garantie rend la procédure irrégulière et justifie l'annulation de la sanction.

Congés familiaux : conservation des droits antérieurement acquis

[La loi n° 2024-364 du 22 avril 2024](#) portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière d'économie, de finances, de transition écologique, de droit pénal, de droit social et en matière agricole a modifié la situation des agents bénéficiant de congés familiaux.

Concrètement, elle permet à ces agents de conserver les droits acquis avant le début du congé qui n'ont pas été en mesure d'être exercés (exemples : congés annuels, droit à un entretien annuel etc).

Cette disposition s'applique aux agents bénéficiant :

- [D'un congé parental,](#)
- [D'un congé de proche aidant,](#)
- [D'un congé de solidarité familiale,](#)
- [D'un congé de présence parentale,](#)
- [D'un congé de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant, de naissance, pour l'arrivée d'un enfant en vue de son adoption et d'adoption.](#)

Des décrets d'application sont attendus.

Les notes d'information de chacun de ces congés ont été mises à jour.

Remplacement

Emploi

- **Formation de secrétaire de mairie**

Les préinscriptions à la seconde session de la formation de secrétaire de mairie de l'année 2024 prendront fin le 10 mai prochain.

Si votre collectivité souhaite être « Tutrice » pour les futurs stagiaires, n'hésitez pas à nous en informer en adressant un mail à emploi@cdg17.fr

- **Les matinales du Centre de Gestion**

Dans le cadre des matinales du Centre de Gestion, la commune de Surgères présentera son projet de Micro-Folies – Dispositif culturel innovant à l'ensemble des collectivités intéressées.

La rencontre est prévue le 15 mai 2024 à 10h à Surgères.

Vous pouvez vous inscrire [en cliquant ici](#).

Remplacement

- **Transmission des informations de paie**

La date limite de transmission des informations pour la paie du mois de mai 2024 est fixée au **[mardi 7 mai 2024](#)**.

Les informations sont à transmettre au service : remplacement@cdg17.fr

Santé

Contrat groupe d'assurance des risques statutaires

➤ Renouvellement du marché

Le cahier des charges a été finalisé en partenariat avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage du Centre de Gestion et la consultation lancée le 15 avril 2024 est parue.

Protection sociale complémentaire

➤ Consultation prévoyance

L'accord collectif signé le 11 mars 2024 portant sur les grands axes de la consultation et sur son pilotage durant la période d'exécution du contrat collectif a été adressé aux collectivités ayant donné mandat ainsi qu'au conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

Dans le cadre de la procédure de consultation, l'avis d'appel à la concurrence est publié le 27 mars dernier.

Cellule handicap

➤ Date limite de déclaration des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : RAPPEL

Les employeurs assujettis à la déclaration des bénéficiaires de l'obligation d'emploi ont reçu un courrier d'appel à la déclaration de la part du FIPHFP. Cette dernière doit être réalisée d'ici le 30 avril 2024.

Vous trouverez [sur l'espace dédié](#) du site internet du FIPHFP :

- La liste des employeurs assujettis à cette obligation,
- Les différentes étapes de préparation de la déclaration,
- [Le guide de procédure 2024](#),
- Des outils d'accompagnement à la saisie,
- Un formulaire de contact en cas de difficultés.

Conseil médical

[Le décret n°2024-349 du 16 avril 2024](#) vient compléter les règles de fonctionnement du conseil médical.

Il détermine les cas de saisine du conseil médical (formation plénière et restreinte) en préservant l'harmonisation entre les versants de la fonction publique et prévoit trois nouveaux cas de saisine de la formation restreinte du conseil médical. Celle-ci pourra désormais être saisie, en cas de contestation de l'avis rendu par le médecin agréé, dans les cas suivants :

- L'impossibilité pour le fonctionnaire, ayant accompli au moins quinze ans de service, d'exercer une profession quelconque en raison d'une infirmité ou d'une maladie incurable,
- La nécessité pour le fonctionnaire atteint d'une invalidité d'un taux au moins égal à 60 % de recourir à une tierce personne pour accomplir les actes ordinaires de la vie,
- L'infirmité permanente de l'orphelin majeur à la charge effective au moment du décès du fonctionnaire le mettant dans l'impossibilité de gagner sa vie.

L'objectif de ces nouveaux cas de saisine est d'accélérer le traitement des demandes, tout en veillant à garantir la protection des agents concernés.

Enfin, il simplifie également l'organisation et le fonctionnement des conseils médicaux sur le modèle des dispositions réglementaires d'ores et déjà applicables au sein de la fonction publique de l'Etat.

Les notes techniques disponibles sur notre site seront mises à jour dans les meilleurs délais.

Prévention

Journée mondiale pour la sécurité au travail

Comme chaque année, la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail aura lieu le 28 avril. Elle est organisée par l'Organisation Internationale du Travail et vise à sensibiliser à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Le thème de cette année concerne sur les impacts du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail.

Concours et examens

Liste d'aptitude

L'arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture territoriale de classe normale établie par le Centre de Gestion 33 est disponible [en cliquant ici](#).

Résultats

La liste des candidats déclarés admissibles aux concours [externe](#) et [interne](#) d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe, session 2024, organisés par le Centre de Gestion 33 est disponible.

La liste des candidats déclarés admissibles aux concours [externe](#), [interne](#) et [de 3^{ème} concours](#) d'éducateur territorial des activités physiques et sportives session 2024 organisés par le Centre de Gestion 33 est disponible.